

# Violences Intrafamiliales Parcours de soins



Depuis mars 2015 à l'initiative d'un médecin urgentiste, d'un pédopsychiatre et du service social du Centre Hospitalier, un dispositif violences intrafamiliales a vu le jour au sein même de l'hôpital de St Malo. Ce dispositif innovant et transversal propose un parcours de soins bienveillant aux adultes et aux enfants victimes de violences intrafamiliales.

Consultations  
Adultes et Enfants



Confidentialité

## LE DISPOSITIF VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Gratuité

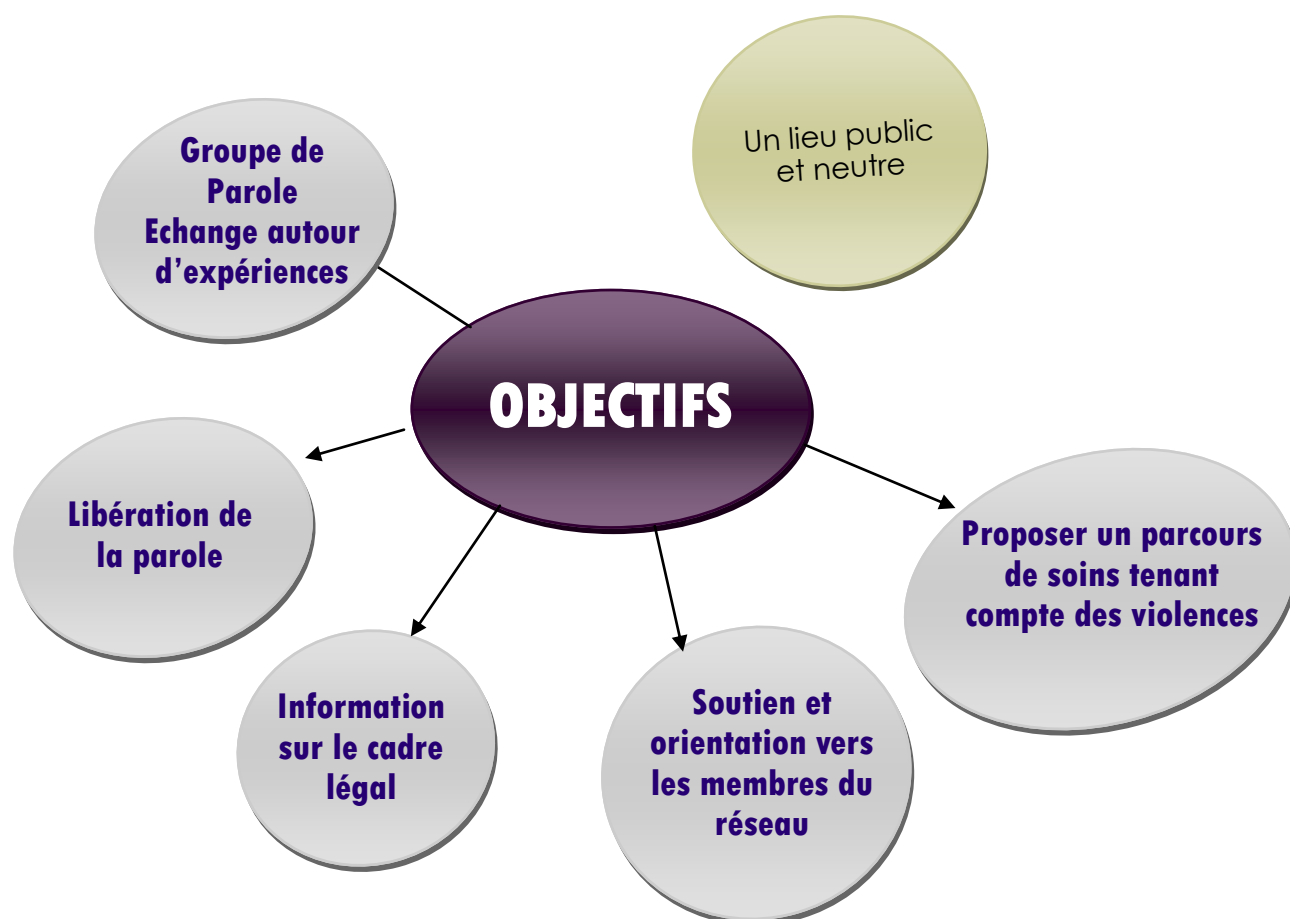
Dépistage des victimes de violences intrafamiliales aux urgences par démarche proactive (affiches, flyers) et engagement au questionnement systématique

Réactivité lors du passage aux urgences avec rendez-vous de consultation médico sociale rapide

Orientation des enfants vers la consultation pluridisciplinaire spécifiquement dédiée

Sensibilisation et information auprès du personnel soignant sur la problématique des violences conjugales et intrafamiliales : formations auprès des internes, des élèves infirmiers, du personnel soignant des urgences et du GHT, rencontres des personnels dans les services

Participation active au réseau du pays de St Malo dans la prise en charge des victimes : Planning Familial, Le Goéland, Femmes Solidaires, Police, Gendarmerie, AIS35, CDAS, CCAS de St Malo, Education Nationale,...



# PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

## Protocole spécifique en fonction des besoins

1<sup>ère</sup> consultation avec la psychologue et l'assistante sociale pour le parent victime seul afin d'éviter à l'enfant, au travers de la narration de son parent, une réactivation de souvenirs traumatiques et de modifier éventuellement ces derniers.

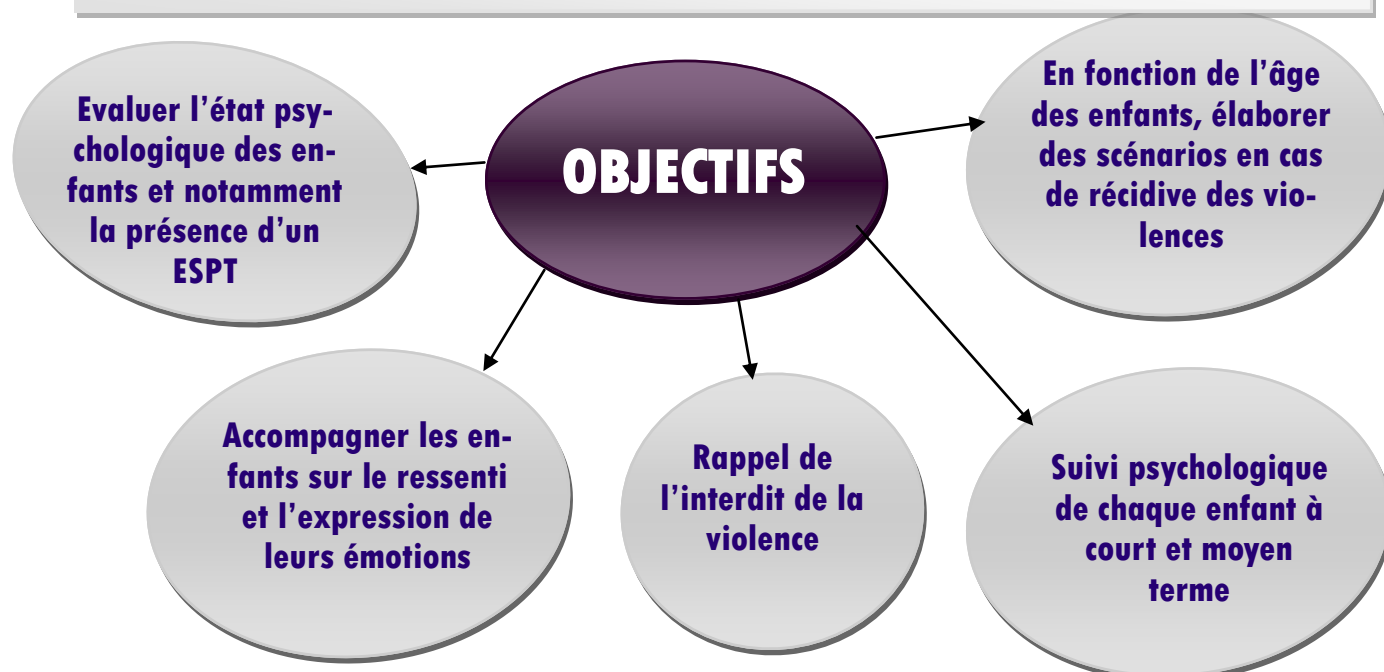
Rencontre avec la psychologue pour chaque enfant de la fratrie

Consultation pédopsychiatrique pour les femmes enceintes, pour chaque enfant de moins de 3 ans et pour tout enfant ou adolescent à la demande de la psychologue

Démarches éventuelles en lien avec la protection de l'enfance. L'UAMJ peut être sollicitée par le Procureur pour l'audition des enfants exposés

Rencontre avec le parent auteur à la demande du juge aux Affaires Familiales, dans le cadre du suivi sur la consultation de périnatalité, à la demande de l'auteur

Accompagnement du parent victime par l'assistante sociale dans ses démarches juridiques et sociales



Ce dispositif bénéficie du soutien financier d'organismes publics (ARS Bretagne, DRFIP) et privés (fondation KERING, fondation MACSF, CMB...) ce qui a nécessité pour les professionnels de se créer en association : Accompagnement Hospitalier des Victimes de Violences Conjugales et Intrafamiliales depuis 2017.

## CONSULTATIONS ADULTES

Situées aux Consultations  
Externes du Centre hospitalier

### **Centre Hospitalier**

1 rue de la Marne  
35400 St Malo

### **CDAS Pays de la Baie**

1 rue des Tendières  
35120 Dol de Bretagne

#### Prise de rendez-vous :

Au secrétariat du  
dispositif VIF  
Du lundi au vendredi,  
de 9 h à 17 h

**02 99 21 27 90**

## CONSULTATIONS ENFANTS

Situées au RDC du **CMPEA**  
(Centre Médico-Psychologique  
pour l'Enfant et l'Adolescent)

7 rue de la Marne  
35400 St Malo

#### Prise de rendez-vous :

Au secrétariat de  
la Pédopsychiatrie  
Du lundi au vendredi,  
de 9 h à 17 h

**02 99 21 27 42**

En cas d'urgence, conseillez à la personne de se présenter à l'accueil des urgences de l'hôpital de St Malo.

Centres Hospitaliers  
*Cancale, Dinan, Saint-Malo*



Groupement Hospitalier  
**Rance-Emeraude**

*Ensemble. pour votre Santé*

